



## Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 10

No. FDS : 482504  
V003.1

Rubson Peinture Anti Humidité

Révision: 30.05.2015

Date d'impression: 15.10.2016

Remplace la version du: 18.05.2015

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Rubson Peinture Anti Humidité

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Revêtements

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel Technologies France S.A.S

Rue de Silly 161

92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

Centre Anti-Poisons de Paris, France: Tel (emergency) : +33.1.40.05.48.48

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CLP):

La substance ou le mélange n'est pas dangereux selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP).

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Éléments d'étiquetage (CLP):

La substance ou le mélange n'est pas dangereux selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP).

**Informations supplémentaires** Contient 2-octyl-2H-isothiazole-3-one; Mélange d' isothiazolinone 3:1. Peut produire une réaction allergique.

##### Conseil de prudence:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Description chimique générale:

Revêtement de protection

##### Substances de base pour préparations:

Copolymère d'acrylate

Matières de charge inorganiques

#### Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-dimethyltriméthylène 6846-50-0	229-934-9 01-2119451093-47	1- < 2,5 %	Aquatic Chronic 2 H411
triethoxy(2,4,4-triméthylpentyl)silane 35435-21-3	252-558-1	1- < 3 %	Flam. Liq. 3 H226 Aquatic Chronic 4 H413
2-octyl-2H-isothiazole-3-one 26530-20-1	247-761-7	50- < 500 PPM	Acute Tox. 3; Inhalation H331 Acute Tox. 3; Cutané(e) H311 Skin Corr. 1B H314 Skin Sens. 1 H317 Aquatic Acute 1 H400 Acute Tox. 4; Oral(e) H302 Aquatic Chronic 1 H410 Facteur M 10
Mélange d' isothiazolinone 3:1 55965-84-9		1,5- < 15 PPM	Acute Tox. 3; Inhalation H331 Acute Tox. 3; Cutané(e) H311 Acute Tox. 3; Oral(e) H301 Skin Corr. 1B H314 Skin Sens. 1 H317 Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation:

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver à l'eau courante et au savon. Soins de la peau. Enlever les vêtements souillés, imbibés.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante, si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, consulter un médecin.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Il n'y a pas de données.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Voir section: Description des premiers secours

### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés:**

Dioxyde de carbone, mousse, poudre, jet d'eau, eau pulvérisée.

##### **Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Jet d'eau grand débit

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, possibilité de dégagement d'oxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un équipement de sécurité.

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

### **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de protection individuel.

Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable, tourbe, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Voir le conseil à la section 8.

### **SECTION 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stocker dans un endroit frais et sec.

Températures conseillées: entre 0 °C et + 30 °C

Ne pas stocker avec des denrées alimentaires.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Revêtements

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**Valable pour  
France

aucun(e)

**Predicted No-Effect Concentration (PNEC):**

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'expositio n	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène 6846-50-0	Eau douce					0,014 mg/L	
diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène 6846-50-0	Eau salée					0,0014 mg/L	
diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène 6846-50-0	Eau (libérée par intermittence)					0,14 mg/L	
diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène 6846-50-0	Sédiments (eau douce)				1,15 mg/kg		
diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène 6846-50-0	Sédiments (eau salée)				0,115 mg/kg		
diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène 6846-50-0	oral				0,926 mg/kg		
diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène 6846-50-0	STP					3 mg/L	

**Derived No-Effect Level (DNEL):**

Nom listé	Application Area	Voie d'expositio n	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène 6846-50-0	Travailleurs	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		31,2 mg/kg p.c. /jour	
diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène 6846-50-0	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		110 mg/m3	
diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène 6846-50-0	Grand public	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		18,8 mg/kg p.c. /jour	
diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène 6846-50-0	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		32,6 mg/m3	
diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène 6846-50-0	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		18,8 mg/kg p.c. /jour	

**Indice Biologique d'Exposition:**

aucun(e)

**8.2. Contrôles de l'exposition:**

Protection respiratoire:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Protection des mains:

Les gants recommandés sont des gants en caoutchouc nitrile (épaisseur >0.1mm, temps de pénétration < 30s). Les gants devront être changé après chaque contact même court ou contamination. Gants disponibles en magasins spécialisés: laboratoires, pharmacies...

Protection des yeux:

Lunettes de protection

Protection du corps:

vêtement de protection approprié

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	liquide blanc
Odeur	inodore
seuil olfactif	Il n'y a pas de données / Non applicable
pH (23 °C (73 °F))	8,5 - 10,5
Point initial d'ébullition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point d'éclair	Préparation aqueuse
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité ( )	1,40 - 1,6 g/cm <sup>3</sup>
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité ( )	18.000 - 35.000 mpa.s
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (23 °C (73.4 °F); Solv.: Eau)	Miscible
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

**9.2. Autres informations**

Il n'y a pas de données / Non applicable

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Réactions avec des acides: dégagement de chaleur et de dioxyde de carbone.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Voir section réactivité

**10.4. Conditions à éviter**

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

**10.5. Matières incompatibles**

Voir section réactivité

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucun connu

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Informations générales sur la toxicologie:**

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

**Sensibilisation:**

Après contact renouvelé du produit avec la peau, une allergie n'est pas à exclure.

**Toxicité orale aiguë:**

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Diisobutyrate de 1- isopropyl-2,2- dimethyltrimethylene 6846-50-0	LD50	> 2.000 mg/kg	oral		rat	Limit Test
triethoxy(2,4,4- triméthylpentyl)silane 35435-21-3	LD50	> 2.000 mg/kg	oral		rat	
Mélange d' isothiazolinone 3:1 55965-84-9	LD50	53 mg/kg	oral		rat	

**Toxicité inhalative aiguë:**

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
2-octyl-2H-isothiazole-3- one 26530-20-1	LC50	0,58 mg/l		4 h	rat	OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)

**Toxicité dermale aiguë:**

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
triethoxy(2,4,4- triméthylpentyl)silane 35435-21-3	LD50	> 2.000 mg/kg	dermal		rat	Limit Test

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
2-octyl-2H-isothiazole-3- one 26530-20-1	sensibilisant	Test de maximisat ion sur le cobaye	cochon d'Inde	

## SECTION 12: Informations écologiques

### Informations générales:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

### 12.1. Toxicité

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-dimethyltriméthylène 6846-50-0	LC50	>= 6 mg/l	Fish	96 h	Lepomis macrochirus	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-dimethyltriméthylène 6846-50-0	NOEC	3,56 mg/l	Algae	72 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchnerella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
	EC50	> 7,49 mg/l	Algae	72 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchnerella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
2-octyl-2H-isothiazole-3-one 26530-20-1	LC50	0,036 mg/l	Fish	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
	NOEC	0,022 mg/l	Fish	21 Jours	Oncorhynchus mykiss	OECD 210 (fish early life stage toxicity test)
2-octyl-2H-isothiazole-3-one 26530-20-1	EC50	0,42 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
2-octyl-2H-isothiazole-3-one 26530-20-1	EC50	0,084 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
2-octyl-2H-isothiazole-3-one 26530-20-1	NOEC	0,0016 mg/l	chronic Daphnia	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 55965-84-9	LC50	0,22 mg/l	Fish	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
	NOEC	0,098 mg/l	Fish	28 Jours	Oncorhynchus mykiss	OECD 210 (fish early life stage toxicity test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 55965-84-9	EC50	0,048 mg/l	Algae	72 h	Pseudokirchnerella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
	NOEC	0,0012 mg/l	Algae	72 h	Pseudokirchnerella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 55965-84-9	NOEC	0,0036 mg/l	chronic Daphnia	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
-----------------------------------	----------	---------------------------	---------------	---------

Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène 6846-50-0		aérobie	70,73 %	OECD Guideline 301 B (Ready Biodegradability: CO2 Evolution Test)
triéthoxy(2,4,4-triméthylpentyl)silane 35435-21-3		aérobie	13 %	OECD Guideline 310 (Ready Biodegradability CO2 in Sealed Vessels (Headspace Test))
2-octyl-2H-isothiazole-3-one 26530-20-1		aérobie	0 %	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 55965-84-9	facilement biodégradable		> 60 %	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)

**12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol**

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène 6846-50-0 Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène 6846-50-0	4,04 - 4,91	183 - 194		Poisson		OECD Guideline 305 (Bioconcentration: Flow-through Fish Test) OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake Flask Method)
2-octyl-2H-isothiazole-3-one 26530-20-1	2,9					OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake Flask Method)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 55965-84-9	-0,71 - 0,75				20 °C	OECD Guideline 117 (Partition Coefficient (n-octanol / water), HPLC Method)

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Substances dangereuses N° CAS	PBT/vPvB
Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène 6846-50-0	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
2-octyl-2H-isothiazole-3-one 26530-20-1	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Mélange d' isothiazolinone 3:1 55965-84-9	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

**12.6. Autres effets néfastes**

Il n'y a pas de données.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Evacuation du produit:

Éliminer les déchets et résidus conformément aux conditions fixées par les autorités locales

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Seuls les emballages nettoyés soigneusement pourront être recyclés.

Code de déchet

08 04 10 Déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09.



## SECTION 14: Informations relatives au transport

- 14.1. Numéro ONU**  
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR
- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies**  
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport**  
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR
- 14.4. Groupe d'emballage**  
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR
- 14.5. Dangers pour l'environnement**  
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**  
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**  
Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC 0,0 %  
(VOCV 814.018 Ord. sur les COV)

#### COV Peintures et Vernis (UE) :

Teneur max en COV: 20 g/l

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

#### Prescriptions/consignes nationales (France):

Informations générales:	Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs applicables au produit:
Préparations dangereuses:	Préparations dangereuses : Code du travail (articles L4411-1 à 6, R4411, R4412, R4722-10 à 12 et 26, R4724-8 à 13), relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage de substances.
Protection des travailleurs:	Hygiène et sécurité au travail: Code du Travail : Articles R 4141-1 à 16 relatives aux commentaires techniques des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail. Articles R4141-1-3-4-11-13-16 et R4643-1 (formation à la sécurité). Articles R 4323-104-105 (cuves, bassins, réservoirs).
Protection de l'environnement:	Protection de l'environnement: Déchets: loi 92-646 et 95-101 (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 2007-1467 2007-10-12, décret 2002-540 (relatif à la classification des déchets dangereux).

**SECTION 16: Autres informations**

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H331 Toxique par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

**Informations complémentaires:**

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

**Éléments d'étiquetage (DPD):**

Phrases S:

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

**Compositions:**

Produit non soumis à étiquetage selon la dernière version en vigueur de la Directive générale CE de classification des préparations.

**Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document. Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés**